

### Le mot du président



A l'heure où le pays est en crise, où l'argent public fait défaut, il est particulièrement difficile de comprendre pourquoi perdurent toute une série d'incohérences dans de nombreux secteurs, et en particulier dans celui de l'emploi.

Est-il normal de maintenir aussi longtemps les allocations chômage quand le Pôle emploi propose des listes entières de postes non pourvus ?

Ce qui est gênant, c'est le regard des ouvriers sérieux. Ils se demandent bien pourquoi les attributions ne sont pas les mêmes pour tous. Serait-il vraiment indécent d'imaginer des droits aux allocations de chômage plus limités dans le temps assortis d'une véritable obligation d'accepter un poste disponible à expiration de cette période ?

La nouvelle jeunesse aspire à une vie de labeur et l'intégration sociale qui l'accompagne. Quant elle porte un regard sur cette nouvelle société, peut-elle comprendre pourquoi, sans se lever le matin, certains perçoivent à peu près le même salaire qu'eux, qui pourtant, effectuent un dur labeur ?

Dans le même esprit, comment accepter que soient encore distribuées largement des prestations sociales à certains fraudeurs ? Le gouvernement y travaille, paraît-il, mais les résultats se font attendre et pourtant, le temps presse. Comment ne pas évoquer aussi le « travail au noir », véritable cancer de plus en plus présent au sein du monde du travail ?

Toutes ces incohérences participent à la construction d'une économie, bancaire, en dents de scie, que les acteurs économiques ne cessent de dénoncer et qui ne pourra durer bien longtemps.

(suite page 2)

## La gestion des déchets industriels : nouvel enjeu pour les entreprises



Si le Grenelle de l'Environnement a marqué une étape déterminante pour le respect de notre cadre de vie, il nous impose tous les jours de nouvelles contraintes qu'il convient désormais d'assumer. Dorénavant, un principe simple, celui du pollueur payeur, sera appliqué dans toute opération visant à limiter toute sorte de pollution. Il en sera ainsi de la collecte et du traitement des déchets industriels.

Jusqu'à présent, c'étaient les communes qui, gratuitement, effectuaient ces opérations dont le coût était réparti sur l'ensemble de leurs administrés à travers les impôts locaux. Le pollueur n'était donc pas le seul payeur. A compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain, les collectivités locales ne se chargeront plus de cette collecte et il appartiendra aux entreprises de remplir leurs obligations.

La loi du 13 juillet 1992, relative à la modernisation de la gestion des déchets devrait conduire les chefs d'entreprises à porter un autre regard sur les déchets. Toutes les entreprises, qu'elles soient artisanales, commerciales, industrielles ou de service, ont un rôle important à jouer dans la modernisation de la gestion des déchets, en conciliant leur développement économique avec les préoccupations environnementales.

Les coûts liés à l'élimination de ces déchets, autrefois négligeables, représentent désormais un poste de dépenses significatives.

La prise en compte d'une meilleure gestion des déchets est donc aujourd'hui un enjeu économique et écologique de taille. Elle devient une donnée incontournable de la gestion des entreprises et du développement de leur activité. C'est la raison pour laquelle l'ADETO a mis en place avec Véolia Propreté une mutualisation du service de ramassage des déchets qui devrait leur permettre de s'acquitter de cette obligation au meilleur prix, tout en respectant scrupuleusement la législation en vigueur.

(Lire l'article en pages 4 et 5)

### SOMMAIRE

|                                     |          |
|-------------------------------------|----------|
| <b>De tout un peu...</b>            | <b>2</b> |
| <b>Actualités...</b>                | <b>4</b> |
| Véolia Propreté                     |          |
| <b>Prise directe...</b>             | <b>4</b> |
| Eddy Tomatis, gérant d'Inter Stores |          |
| <b>Partenariat...</b>               | <b>6</b> |
| Pôle emploi                         |          |
| <b>Quoi de neuf chez TPM...</b>     | <b>6</b> |
| <b>Des métiers et des hommes...</b> | <b>7</b> |
| Business to Building                |          |
| Le Poséidon                         |          |
| <b>La bourse de l'immobilier...</b> | <b>8</b> |

D'une manière générale, ici ou ailleurs et dans tous les domaines, il n'est jamais tenu compte de toutes les remarques, les suggestions, émises par le monde économique : la circulation, la signalétique, le désenclavement, la sécurité sont autant de sujets sur lesquels nous proposons en vain des solutions depuis plus de 20 ans.

Nous travaillons d'arrache-pied à la formation, à la dynamisation de l'emploi. C'est aussi, et avant tout, le devoir des pouvoirs publics qui ont la lourde responsabilité de façonner l'environnement économique structurel capable de fournir dans le futur du travail aux citoyens. Or, l'ampleur de la tâche est telle que, pour y parvenir, il est obligatoire que les structures économiques et administratives se rejoignent et travaillent dans le même sens.

Pourtant, conscience est prise aujourd'hui qu'il est impossible – oui, impossible – de ne prendre en compte la rapidité de l'effondrement de notre société. Ce dernier ne pourra être enrayer sans une action collective de tous les responsables de notre pays et de notre région en particulier.

Nous sommes souvent assimilés à de grandes infrastructures jonglant avec les milliards, alors que nous, les PME, premiers créateurs d'emplois, avons l'impression d'être laissées pour compte. Une fiscalité, certes légitime, nous est appliquée selon des critères souvent arbitraires. Mais qui connaît précisément les conditions d'imposition des grands groupes milliardaires ?

Vous l'avez compris, nous souhaitons à notre économie une meilleure santé. Mais attention... Certainement pas à n'importe quel prix !

**Gabriel De Pasquale**  
Président de l'Adeto

**adeto**  
NEWS

Espace Entreprises  
419, avenue de l'Europe - BP 70085  
83181 SIX-FOURS  
Tél. 04 94 63 16 08 - 06 79 94 39 39  
email : [adeto@wanadoo.fr](mailto:adeto@wanadoo.fr)

Directeur de la Publication :  
**Gabriel De Pasquale**

Conception Edition : SIRA - 04 94 74 00 09

Impression : 2300 exemplaires

## De tout un peu...

### ■ Casse-tête pour GPS perfectionné

Vous est-il arrivé de vous trouver à l'extrémité Est du chemin de La Farlède et de vouloir vous diriger vers le centre commercial Carnivor ou l'hôtel B & B ? Non. Tant mieux pour vous... D'abord, il convient de ne pas être distrait afin d'éviter de s'engouffrer par erreur sur le parking des bus du Lycée Langevin. Ensuite, à la bifurcation du boulevard de l'Europe, le plus dur reste à faire. Un véritable casse-tête... Sur une sorte d'esplanade routière les véhicules déboulent de toute part. De gauche, de droite, de l'hôtel en face, du centre commercial, bref, de quoi affoler le plus perfectionné des GPS ! Sans compter sur la pagaïe aux heures de sorties scolaires. On cherche vainement des panneaux de signalisation, un marquage au sol. Rien ou presque. Alors, on tente le coup... presque en fermant les yeux !

Pourtant, ce n'est pas la surface au sol qui manque pour créer un grand giratoire. Alors, un petit effort avant que ne se produise l'irréparable...



### ■ Allée Helsinki, c'est enfin parti !

Cette fois ci, c'est la bonne... Après avoir été reportée pour des raisons budgétaires, la requalification de l'allée Helsinki est de nouveau à l'ordre du jour puisque les travaux viennent tout juste de démarrer. Ils dureront deux mois sans apporter de notables perturbations à la circulation. Les plans de cette opération peuvent être consultés au siège de l'ADETO. Nous remercions tous les riverains pour leur patience et leur compréhension pendant la durée du chantier.



### ■ Fallait seulement casser la croûte...

Dans notre dernière édition, nous avons signalé la présence sur la chaussée d'une croûte de béton autour d'un des giratoires du boulevard de Léry prolongé. Extrêmement désagréable pour les conducteurs de voitures, elle s'avérait dangereuse pour les pilotes de deux roues. Nous avons donc demandé un coup de marteau piqueur. La réponse de TPM ne s'est pas faite attendre puisque tout vient de rentrer dans l'ordre. Bravo pour la rapidité d'exécution...

### ■ Indus'trions : le doute est levé

Souvenez-vous... Devant le défaut de participants, nous avons émis quelques doutes sur l'opportunité de poursuivre l'organisation de l'opération « Indus'trions ». Ce doute est définitivement levé puisque la dernière édition du 21 octobre a remporté un vif succès. Tout au long de la matinée, une vingtaine d'entreprises se sont succédées pour apporter piles, batteries, matériel informatique, électrique, cartouches d'encre et autres déchets recyclables qui ont rempli la dizaine de boxes mis à leur disposition. Rappelons que c'est l'ADETO qui prend en charge les frais de logistique pour ses adhérents. Rendez-vous est donc pris pour l'an prochain.



### ■ Capsules Nespresso : what else ?

Au cours de la dernière organisation d'Indus'trions, nous avons pu relever qu'un nombre important de capsules « Nespresso » avait été déposées par l'ensemble des participants. C'est dire si Georges Clooney a fait des émules dans les cafétérias des entreprises... Aussi, avec l'entreprise « Collectors », partenaire de « Indus'trions », l'ADETO a procédé à la mise en place, à l'entrée de l'Espace Entreprise, d'un container de récupération pour le recyclage et la valorisation de vos capsules usagées. Un petit geste de plus pour préserver notre environnement...



**NESPRESSO**

## ■ Piqûre de rappel

Si les grosses intempéries de Novembre n'ont pas provoqué de dégâts notables sur les entreprises de la zone, il n'en a pas été de même pour la voirie.

A la Millonne, un véritable torrent de boue s'est répandu sur la chaussée, notamment aux alentours de la rue d'Ollioules, gênant considérablement l'accès aux entreprises.

Immédiatement prévenue, le service environnement de la mairie de Six-Fours a préféré donner la priorité d'intervention au centre-ville, ce que nous comprenons parfaitement, s'agissant de venir en aide à la population. Cela étant, une quinzaine de jours après le déluge, rien n'avait été entrepris pour rétablir une circulation normale dans le secteur. D'où, cette petite piqûre de rappel...



## ■ Fraude sociale, dans le collimateur...

La fraude sociale, voilà un brûlant sujet d'actualité, puisqu'il semble bien s'être invité au débat de la prochaine élection présidentielle.

Si elles participent d'une manière importante au déficit de la Sécurité Sociale, au total, les fraudes aux prestations sociales coûtent douze fois moins cher que la fraude fiscale. Selon un rapport de la Cour des comptes sur la Sécurité sociale, elles représenteraient tout de même plus de 3 milliards d'euros par an. Ces fraudes sont de natures diverses, mais c'est le travail dissimulé, l'obtention frauduleuse d'aides sociales, les faux arrêts maladie, et les médicaments acquis à l'aide de fausses ordonnances, qui sont actuellement dans le collimateur de l'Etat. Pour traiter de ce sujet brûlant, une conférence de Dominique Tian, député des Bouches du Rhône, président de la Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale aura lieu, à l'adresse des chefs d'entreprises, le 2 décembre à 18 h 30, salle Adrien Scarantino, à Six-Fours, en présence du député-maire Jean-Sébastien Vialatte et de Gabriel De Pasquale, président de l'ADETO.

## Prochain déjeuner de l'Adeto : le 31 janvier à La Playa

Les « Déjeuners de l'ADETO », ça marche ! Et plutôt bien d'ailleurs, puisque pour le dernier repas nous avons pu dénombrer autour de la table une vingtaine de convives chefs d'entreprise. Au cours de ces déjeuners informels empreints d'une grande convivialité, nous exprimons des idées, parlons de nos activités, échangeons des points de vue et... faisons aussi connaissance !

**Le prochain déjeuner, le premier de l'an 2012, aura lieu le mardi 31 janvier au restaurant « La Playa ». Les inscriptions sont reçues par e-mail ou téléphone au siège de l'ADETO.**

## ■ « Ecobiz » : faciliter le partage des savoirs et des idées

A l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, avec le soutien du Conseil Général, le premier Salon Ecobiz s'est tenu le 15 novembre dernier au Palais Neptune de Toulon. De nombreux ateliers s'articulant autour de différents thèmes – commerce, nautisme, mobilité durable, speed business meeting, ressources humaines, financement bancaire, réseaux et clubs, tourisme – ont accueilli de très nombreux chefs d'entreprises désireux d'échanger des idées ou des expériences dans ces différents domaines.

Il convient de rappeler que le concept « Ecobiz » fédère depuis bientôt un an, grâce à un site internet et à l'organisation de rencontres régulières, les réseaux et les communautés d'entreprises. Déjà développé dans de nombreux départements, il compte aujourd'hui 2100 adhérents représentant 1900 entreprises qui ont rejoint les réseaux ou communautés de leur choix. Au-delà des échanges virtuels, il est aussi un outil de mise en relation des dirigeants, facilitant ainsi le partage des connaissances, des savoir-faire et des idées.

C'est François de Closets, journaliste et écrivain, qui devait clôturer ces ateliers par une conférence sur le thème : « La France à l'heure de l'échéance », au cours de laquelle il livra une analyse sans concession, mettant à jour la réalité économique, sociale et financière de notre pays.

## Zone franche urbaine : vers une prolongation du dispositif

Depuis 1997, une partie de notre zone d'activités, principalement située sur la commune de La Seyne, a été déclarée en zone franche urbaine. Ces zones, inscrites dans des périmètres géographiques précis, sont destinées à relancer l'activité économique et à favoriser l'insertion sociale et professionnelle dans les quartiers sensibles. Le principe consiste à accorder des avantages fiscaux aux entreprises de ces quartiers, dont au moins 1/3 du personnel doit être issu des zones urbaines sensibles de l'agglomération.

Ces avantages fiscaux portent sur l'exonération de l'impôt sur les bénéfices, les charges sociales patronales pour la partie de la rémunération mensuelle des salariés inférieure à 1,5 fois le SMIC, les cotisations personnelles pour les artisans ou commerçants et la taxe foncière pour les propriétés bâties. Les entreprises de moins de 5 salariés bénéficient de ces avantages fiscaux pendant 14 ans, tandis que celles dont les effectifs sont supérieurs à 5 salariés conservent ces exonérations durant seulement 10 ans. Autrement dit, cette défiscalisation doit prendre fin au 31 décembre prochain.

Or, il semblerait que, sous la pression des collectivités locales et dans le cadre d'un encouragement à la création d'emplois, l'Etat ait décidé de ne pas inclure ce dispositif dans la corbeille des suppressions des niches fiscales en le prorogeant de 3 ans. En contrepartie, le quota des salariés issus des zones urbaines concernées pourrait être étendu à 50 %.

Une bonne nouvelle – qui reste à confirmer – pour toutes les entreprises déjà installées, mais aussi pour les propriétaires bailleurs qui proposent ainsi des locaux comportant de solides avantages fiscaux.



*A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, le mode de collecte des déchets dans la zone d'activités de l'Adeto va donc être modifié, avec la diminution du service assuré par les communes et la nécessité pour chaque entreprise de faire appel à un prestataire pour garantir la bonne gestion – collecte, transport, valorisation, élimination – de l'ensemble de ses déchets, dangereux et non dangereux.*



## Véolia Propreté, partenaire pour la gestion globale de vos déchets

**P**our pouvoir proposer à ses adhérents une solution alternative performante, l'ADETO a décidé de lancer le projet de gestion mutualisée des déchets sur son secteur. Un projet ambitieux qui répond à un triple objectif. D'abord, diminuer le coût de collecte et de traitement des déchets pour les entreprises. Ensuite, se conformer avec la Loi n° 92-609 du 13 juillet 1994 qui impose aux sociétés de trier et valoriser tous leurs déchets. Enfin, d'inscrire l'ensemble de la zone industrielle dans une démarche de

développement durable responsable et partagée.

Pour concrétiser cette démarche, l'ADETO a lancé en juin dernier une consultation pour retenir le prestataire capable de réaliser la collecte, le tri, la valorisation et le traitement des déchets banals et dangereux, en respectant ces trois objectifs. C'est Veolia Propreté qui a été retenu pour relever ce challenge.

« Nous avons proposé à l'ADETO de mettre en place un dispositif original de collecte mutualisée en mettant en avant notre point fort de pouvoir gérer l'ensemble des déchets produits dans les entreprises du secteur, dangereux et non dangereux » explique Fabien Vocicot, commercial en charge du dossier à l'agence Veolia Propreté de La Seyne. Outre l'intérêt économique – le coût de collecte est obligatoirement plus faible quand il est réparti sur un plus grand nombre de sociétés – cette démarche va permettre à l'ensemble des entreprises de se conformer avec la législation qui les oblige à valoriser le maximum de leurs déchets.

« Nous proposons à chaque entreprise un large choix de conteneurs pour s'adapter à chacun de leurs besoins et en tenant compte de la configuration de leurs locaux, précise Benoit Claquin, commercial en charge des déchets dangereux. Nous leur offrons aussi la possibilité d'amener leurs déchets directement sur notre centre de regroupement et de prétraitement des déchets dangereux et sur le centre de tri des déchets banals de notre groupe, tous les deux implantés à la Seyne, dans la ZA Camp Laurent. »

Sur le plan pratique, Veolia propose un audit gratuit à chaque entreprise. Libre à elle de contractualiser avec cet opérateur un contrat personnalisé, adapté à ses spécificités et à ses besoins. « Si le contrat est signé, Veolia Propreté a mis en place un site extranet dédié, destiné à faciliter la prise de commande et le suivi de chaque compte client avec la délivrance systématique du Bordereau de Suivi des Déchets qui valide la collecte et

le traitement des déchets dangereux souligne Hervé Bresson, directeur commercial chez Sarp Industries. Nous renforçons notre qualité de service auprès des entreprises, notamment les plus petites, qui n'ont pas de moyens suffisants pour suivre ce volet technique et législatif, lourd et contraignant. »

Sur le thème du développement durable, qui est un axe essentiel de la politique de développement de l'ADETO, la valorisation de plusieurs flux de déchets banals (voir encadré) répond aux objectifs de préservation des ressources naturelles. Précisions d'Elisabeth Beudet, chargée de communication chez Sarp Industries : « Nous favorisons la valorisation des déchets dangereux à chaque fois que cela est possible, soit sous forme de matière première, soit sous forme d'énergie. » En 2010, près de 2500 tonnes de ferrailles issues des mâchefers d'incinération ont été valorisées dans l'industrie sidérurgique et connaissent un nouveau cycle industriel et



1120 tonnes d'huiles noires usagées ont été valorisées comme combustible de substitution. Ainsi, 100 000 tonnes de vapeur produites par les centres de traitement de Véolia permettent aux sites d'être autosuffisants en électricité et de revendre une partie de la production sur le réseau EDF.

« Pour les déchets banals, complète Fabien Vocicot, les filières de valorisation du bois, du carton, des papiers, de bureaux, des plastiques d'emballage ou encore des métaux sont parfaitement maîtrisées pour recycler quasiment 100 % des déchets qui ont été triés correctement à la source. Et les déchets résiduels qui ne peuvent être triés sont envoyés sur notre centre de stockage où est produite de l'électricité à partir de la valorisation du biogaz. »

Veolia Propreté confirme ainsi son engagement permanent de faire du déchet... une ressource ! ■

## LES PRINCIPAUX DÉCHETS CONCERNÉS

### Déchets banals valorisables

Carton d'emballage, plastique d'emballage, papiers de bureaux/archives, bois, métaux, végétaux

### Déchets résiduels

Ordures ménagères ou déchets non dangereux en mélange

### Déchets dangereux

Pots de peintures, colles, cartouches de mastic, vernis..., Emballages souillés (métal et plastique), aérosols, néons, ampoules, piles/batteries, diluants usagés, liquide de refroidissement, huile, déchets électriques et électroniques

## Contacts utiles

### Pour les déchets industriels banals :

#### Veolia Propreté

Anabelle Périer  
Tél : 04 94 11 14 10  
annabelle.perier@veolia-proprete.fr

### Pour les déchets dangereux : Oredui (Sarp Industries)

Katia Revol  
Tél : 04 93 70 26 20  
krevol@sarpindustries.fr

## PRISE DIRECTE...

**Eddy Tomatis,**  
gérant d'Inter Stores

# De nouvelles dispositions qui nous obligent à la vigilance —

**C'est par anticipation que l'entreprise « Inter Stores » a fait appel à Véolia pour la collecte de ses déchets industriels, dans les conditions négociées par l'ADETO. Nous avons rencontré Eddy Tomatis, son gérant, qui nous a livré son point de vue sur les nouvelles dispositions concernant le traitement des déchets industriels et en particulier sur sa récente réorganisation.**

**ADETO NEWS :** Comment réagissez-vous aux nouvelles dispositions instaurant le principe du pollueur-payeur ?

**Eddy Tomatis :** Le principe par lui-même me paraît équitable. Cela étant, à l'exception des cartons qui étaient enlevés gratuitement par la mairie, nous avons toujours payé une taxe pour les enlèvements des déchets. Or aujourd'hui, nous payons une société privée pour effectuer ce travail, mais la fiscalité n'a pas baissé pour autant. De toute manière, à la sortie c'est le client qui va payer... Rien n'est gratuit.

**A.N. :** La gestion des déchets est-elle devenue un enjeu économique ?

**E.T. :** Bien sûr, mais ce n'est pas d'aujourd'hui que nous traitons méthodiquement nos déchets. Depuis des années – et nous avons toujours payé pour cela – nous disposons d'une benne où ils sont déposés, triés et enlevés. En fait, il n'y a que les déchets d'aluminium que nous traitons directement pour la revente auprès d'un ferrailleur.

**A.N. :** Y-a-t-il une personne particulièrement chargée de ce travail ?

**E.T. :** Non... Tout le personnel est sensibilisé au problème. Il y a une benne pour chaque type de produit il suffit donc de respecter les consignes.

**A.N. :** Etes-vous satisfait de votre nouvelle organisation ?

**E.T. :** Nous travaillons avec Véolia depuis le mois de juillet car la mairie de Six Fours, devant l'importance de notre production, avait cessé d'effectuer le



Eddy Tomatis

ramassage des cartons. Tout se passe bien. Les enlèvements s'effectuent environ tous les mois et je dois dire que nous avons gagné en propreté – il n'y a plus de cartons qui traînent ! – ce qui est une bonne chose pour notre propre environnement.

**A.N. :** Avez-vous une idée de ce que vous coûte la gestion des déchets ?

**E.T. :** Bien sûr, car toutes ces nouvelles dispositions nous obligent à être extrêmement vigilant sur ce poste. En fait, nous avons deux opérateurs qui interviennent chez nous pour la gestion des déchets. Nous travaillons depuis longtemps avec Résipur qui a mis à notre disposition une benne pour recevoir des produits divers, de l'acier, du bois, ainsi que des fenêtres ou des portes que nous enlevons chez les clients. La location de cette benne nous revient, environ, à 2000 € par mois. Ensuite, nous avons Véolia qui nous facture ses prestations autour de 200 € par mois sur lesquels il convient de retirer ce qui nous est reversé pour la vente des cartons, soit autour de 50 €.

**A.N. :** La mutualisation de la collecte des déchets a permis d'obtenir de meilleurs prix auprès des opérateurs. Selon vous, quel service souhaiteriez-vous voir mutualisé ?

**E.T. :** En effet, la mutualisation de certains services pourrait en diminuer les coûts, voire les rendre accessibles à certains d'entre nous. Je pense notamment à établir un vrai climat de sécurité sur notre zone. A mon sens, une surveillance mutualisée pourrait être mise en place sans qu'il en coûte beaucoup à chacun.



## Pôle emploi, l'allié de votre stratégie de recrutement

Depuis deux ans, Pôle emploi a renforcé et étendu ses services aux entreprises afin d'évaluer finement leurs attentes et d'y apporter des réponses adaptées.

### Simplifier les démarches

Les canaux d'accès aux services de Pôle emploi se sont considérablement développés ces dernières années. Outre le contact classique avec leur conseiller, les entrepreneurs disposent désormais de deux outils réactifs pour s'informer ou diffuser leurs annonces : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr), qui avec ses 25 millions de visites mensuelles, est le premier site de l'emploi de notre pays. Consulté tant par les demandeurs d'emplois que par les employeurs, il est aussi parcouru par les salariés en activité qui représentent le tiers des visiteurs. Il permet de trouver à toute heure des renseignements ciblés : aides spécifiques aux très petites entreprises, aide à l'embauche d'un apprenti, par exemple. Ensuite, le **39 95**, numéro court réservé aux entreprises, permet de transmettre immédiatement une offre et d'obtenir des informations en temps réel.

### Offrir des services sur-mesure

Soucieux de s'affirmer comme partenaire de référence pour les entreprises, Pôle emploi a nettement renforcé ses actions en leur faveur. Toutes les étapes du processus de recrutement sont prises en compte, de l'analyse des postes de travail à la sélection des candidats, en passant par la rédaction de l'annonce qui inclut le conseil sur le type de contrat, les aides à l'embauche. A la demande de l'employeur, l'accompagnement peut se poursuivre jusqu'à l'intégration du salarié dans l'entreprise.

Pour accomplir ces missions, Pôle emploi s'est doté d'outils aujourd'hui prisés par les employeurs, comme le recrutement par simulation. Plaçant les candidats en situation de travail, il met en lumière leurs capacités, au-delà des compétences ou diplômes figurant sur le CV : il

élargit donc quantitativement et qualitativement le vivier de salariés potentiels.

### Le saviez-vous ?

Pôle emploi demeure l'un des principaux financeurs de la création d'entreprise en France. Il dispense gratuitement des ateliers de formation et des évaluations à destination des demandeurs d'emploi, mais aussi des salariés porteurs d'un projet, et entretient des partenariats avec l'APCE (Agence pour la création d'entreprise), le NACRE (Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise) et l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique).

En 2010, plus de 110 000 demandeurs d'emploi ont bénéficié de l'aide à la reprise ou à la création d'entreprise.

Toutes ces informations sont disponibles sur le site [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr) ou auprès de votre conseiller Pôle emploi.

### 3995 : VOTRE MEILLEUR RÉFLEXE POUR RECRUTER

D'un simple appel au 3995, vous obtiendrez des conseils sur votre projet de recrutement, sur les aides ou les mesures pour l'emploi auxquelles vous pouvez prétendre et bénéficier de la saisie et de la mise en ligne le jour même de votre offre.

Les conseillers qui vous répondent, présents dans chaque région, sont spécialisés dans les services aux entreprises, commerçants et artisans.

## QUOI DE NEUF CHEZ TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

### ■ Le saviez-vous ?

La Cyber-Base TPM de La Seyne-sur-Mer Berthe mène des actions en faveur des entreprises dans le cadre d'un partenariat avec l'IFAPE (Initiation Formation Appui Pédagogique Emploi) et le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional). Ce programme, géré par Toulon Provence Méditerranée, s'adresse aux auto-entrepreneurs, micro-entreprises, associations, commerçants et demandeurs d'emplois. Des ateliers e-entreprise (découverte de l'ordinateur et de l'entreprise, transmission de données, appels d'offre, devis, facture, déclaration, etc.) ont été mis en place pour permettre aux néo-entrepreneurs d'acquérir les savoir-faire nécessaires au développement de leurs

activités. L'objectif est également d'engendrer des partenariats avec les acteurs économiques, notamment grâce à la création d'une plateforme d'e-service.

**Renseignements :**  
<http://berthe.cyber-base.org>

### ■ La 6<sup>e</sup> semaine régionale des services à la personne

Associée à ses partenaires, la Maison de l'Emploi Toulon Provence Méditerranée participe également à la **semaine régionale des services à la personne**, qui se déroulera **du 28 novembre au 2 décembre** dans l'ensemble de la région PACA. Cette semaine permettra aux différents acteurs de se rencontrer, d'échanger avec des professionnels ou encore

d'engager une démarche de recrutement. Sur le territoire de Toulon Provence Méditerranée, les animations auront lieu le lundi 28, mardi 29 et jeudi 1<sup>er</sup> décembre. Les différents ateliers aborderont les thèmes du recrutement, des métiers, des compétences et de la création d'activités.

**Renseignements et inscriptions :**  
<http://sap.citedesmetiers.fr>

### ■ Un guide pour la création d'entreprise

La Maison de l'Emploi (MDE) Toulon Provence Méditerranée a édité un guide qui vise à faciliter et encourager les initiatives dans le domaine de la création et de la reprise d'entreprises. Destiné aux entrepreneurs et

aux intermédiaires de la création, **le Guide de la création d'entreprise** a pour but de faciliter les démarches dans les différentes phases d'un projet de création, en identifiant les offres de services et d'accompagnement des partenaires. A l'intérieur de ce guide on trouve un concentré d'informations classées selon les étapes d'avancement du projet : « j'ai une idée », « j'ai un projet d'entreprise », « je teste mon projet », « je cherche des financements », « je crée » et « je développe mon entreprise ». **Ce guide est disponible sur le site Internet de TPM ([www.tpm-agglo.fr](http://www.tpm-agglo.fr)), rubrique « vivre dans l'agglo » / Maison de l'Emploi.**

**Renseignements :**  
**Maison de l'Emploi**  
**04 94 36 37 50**

# Business To Building

■ Alexandre Ciano

04 94 06 57 41

Dès la grille d'entrée franchie, on est saisi par le côté soigné de l'environnement. Des places de parking ordonnées, des espaces verts sobres et parfaitement entretenus, une signalétique élégante et efficace, des bâtiments aux lignes épurées, bref, le cadre idéal répondant parfaitement à l'implantation d'entreprises modernes.

Pourtant, il n'y a pas si longtemps, ce site n'était encore qu'une friche industrielle. Souvenez-vous... C'était en 1991. Noral, société norvégienne spécialisée dans la fabrication de luminaires, s'implante sur le site, profitant ainsi des avantages fiscaux pour les zones d'entreprises nouvellement créées. Dix ans plus tard – durée de la défiscalisation ! – elle plie bagages, laissant sur le carreau une cinquantaine de chômeurs et aussi une installation qu'il faut entièrement requalifier. En 2003, un groupe d'actionnaires privés rachète la société « Darketo Immobilière », propriétaire des lieux. Ainsi débute l'aventure du « Business Park des Playes » que l'on a longtemps appelé l'Espace Noral. Cette courageuse aventure ne pouvait se concevoir sans la compétence des nouveaux propriétaires en matière de restructuration et d'aménagement, mais aussi sans un appui commercial performant, en mesure de mettre en œuvre un concept novateur, une offre globale cohérente répondant à une complémentarité des différentes implantations. C'est « Business To Building », cabinet spécialisé dans l'immobilier d'entreprise, qui fut chargé de cette délicate opération.

« Créée en juin 2003, notre société intervient uniquement sur le Var et les Alpes maritimes, indique Alexandre Ciano, son directeur. Nous nous attachons à établir un lien de proximité avec notre clientèle pour une plus grande réactivité. Depuis sa création, Business To Building a géré autour de 50 000 m<sup>2</sup> de mobilier d'entreprise. »

La première opération consista à requalifier en plusieurs lots l'immobilier existant constitué principalement d'un immense hangar, ancienne chaîne de laquage des luminaires, ainsi que des bureaux attenants. Au total, ce sont plus de 10 000 m<sup>2</sup> qui ont été commercialisés. S'appuyant sur le succès obtenu avec cette première tranche, une opération de promotion était rapidement mise sur pied avec, en 2007, la construction de quatre bâtiments de bureaux d'environ 2 500 m<sup>2</sup>, puis, en 2009, celle d'un immeuble, toujours à destination de bureaux, de 1050 m<sup>2</sup>.

A l'heure actuelle, le taux de remplissage se situe autour de 95 % ce qui revient à dire qu'il ne reste qu'environ 800 m<sup>2</sup> en disponibilité immédiate. Parmi les principaux locataires : le Conseil Général du Var, La Poste, Auchan, Privilège, Toulon Provence Méditerranée, des pépinières d'entreprises, le Pôle Mer...

« Nous nous efforçons d'installer des locataires possédant une image valorisante, qui se répercute systématiquement sur l'ensemble du site et, bien entendu, d'apporter à nos clients une fiabilité dans la rentabilité de leur investissement » précise Alexandre Ciano. Plutôt réussi !...



## Le Poséidon

■ Jean-Marc Moller, Véronique Albertini

04 94 11 02 85

Une grande allée bordée de platanes qui conduit jusqu'à la plage, une belle maison de maître au perron majestueux, des parterres fleuris, c'est dans ce cadre, digne des plus belles demeures de la côte varoise que l'association « Présence » gère « Le Poséidon », l'un de ses Etablissements et Service d'Aide par le Travail pour personnes handicapées (ESAT). Au total, 90 personnes constituent les différentes équipes : entretien d'espaces verts, des sols et surfaces, lingerie, portage des repas à domicile et, bien entendu, compte tenu de la qualité du site, deux équipes sont chargées de l'hôtellerie et deux autres de toute la partie restauration, activités phare de l'établissement.

« Jusqu'à présent, avec 6000 nuitées par an, notre secteur hôtelier fonctionnait à son rythme avec sa clientèle d'habités, aujourd'hui, la conjoncture économique nous oblige à nous développer » précise Véronique Albertini, chef de service. Le classement en établissement deux étoiles, actuellement en attente, constitue la première étape de ce développement. L'hôtel propose 16 chambres avec douche, toilettes individuelles, équipées d'une télévision à écran plat, un accès wifi gratuit... et accès à la mer ! Sa récente inscription dans la centrale de réservation d'un grand groupe hôtelier devrait lui

permettre d'augmenter son taux de remplissage tout au long de l'année. De plus, neuf chambres de type « Formule 1 », en cours de réfection dans un petit bâtiment annexe, viendront prochainement compléter une offre déjà bien séduisante. Les prix ont été établis pour une clientèle familiale ou de loisirs et la tarification est on ne peut plus raisonnable puisque les chambres sont à partir de 50 € par jour.

Quant au restaurant, ouvert tous les midis du lundi au dimanche, il y est proposée une cuisine familiale et traditionnelle élaborée avec des produits de saison. Là encore, tarif à 14 € pour un menu qui propose, au choix, trois entrées et trois plats et, également, formules à partir de 11,80 €. Il peut accueillir jusqu'à une soixantaine de couverts et son personnel est disponible pour les repas associatifs, mariages et toutes autres manifestations de groupes.

« Notre association fonctionne sur deux budgets. Un budget social, constitué par les subventions d'Etat, et un budget économique qui centralise toutes les recettes de nos activités diverses. Or, il se trouve que le budget économique est aujourd'hui supérieur au budget social... » indique Jean-Marc Moller, directeur adjoint du Poséidon. La preuve d'une gestion équilibrée où les personnes handicapées peuvent et savent aussi se prendre en charge.



« BUSINESS TO BUILDING » 229 chemin de la Farlède, ZA les Playes, 83500 La Seyne sur Mer - Tél./Fax 04 94 06 57 41  
E.mail : contact@businesstobuilding.com - Site : www.businesstobuilding.com

« LE POSEIDON » 255 avenue du Général De Gaulle, 83500 La Seyne sur Mer  
Tél. 04 94 11 02 85 - Email : poseidon@presence83.fr  
Site : www.le-poseidon.com

## VENTES

### - 400 m<sup>2</sup>

Sur parcelle de 3000 m<sup>2</sup>  
Parc de Signes  
**490 000 € HT**  
TANGA INVESTMENT 06 92 04 53 53

### - 94 m<sup>2</sup>

Dernière opportunité ! Dans immeuble haut de gamme, bureau neuf cloisonné, climatisé  
Avenue de Lisbonne, 83500 LA SEYNE  
**280 000 € HT**  
Coralia immobilier 06 59 34 63 31

### - 38 m<sup>2</sup>

Bureau en ZFU, disponible immédiatement  
83500 LA SEYNE  
M. Palenzuela 06 26 38 15 50

### - 940 m<sup>2</sup>

Local d'activités en R+1 dont 145 m<sup>2</sup> bureaux cloisonnés et climatisés sur 2880 m<sup>2</sup> terrain, dispo 01/01/12  
ZI Camp Laurent, 83500 LA SEYNE  
**1 000 000 € HD**  
DTZ Jean Thouard - J.P. Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

### - 886 m<sup>2</sup>

Local d'activités en R+1 composé d'un atelier avec bureau de 504 m<sup>2</sup> en RDC et 383 m<sup>2</sup> de bureaux en étage, disponibilité 01/01/12  
ZI Jean Monnet, 83500 LA SEYNE  
**1 410 000 € HD**  
DTZ Jean Thouard - J.P. Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

### - 73 - 78 - 81 - 86 - 116 - 209 - 320 - 640 m<sup>2</sup>

Bureaux neufs climatisés, possibilité de petit bâtiment indépendant, parkings privés, environnement de qualité, disponibilité Immédiate  
L'ARBORETUM I & II, 83140 SIX-FOURS  
**2 200 € HT/m<sup>2</sup>**  
DTZ Jean Thouard - B. Bemois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

### - 2000 m<sup>2</sup>

Projet de local d'activités divisibles en deux lots de 1000 m<sup>2</sup> sur un terrain de 4000 m<sup>2</sup>  
ZI Les Playes, 83140 SIX FOURS  
**1300 € HT/m<sup>2</sup>**  
DTZ Jean Thouard - J.P. Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

### - 30 - 50 m<sup>2</sup>

Bureaux cloisonnés, climatisés, sanitaires en parties communes, parkings privés  
Centre d'affaires des Playes, 83500 LA SEYNE  
**66 000 € Hors Droits** pour le lot d'environ 30 m<sup>2</sup> (comprenant 1 place de parking)  
**110 000€ Hors Droits** pour le lot d'environ 50 m<sup>2</sup> (comprenant 2 places de parking)  
DTZ Jean Thouard - B. Bemois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

### - 500 m<sup>2</sup> + 400 m<sup>2</sup>

Bâtiment en ZFU, RDC 500 m<sup>2</sup> dont 100 m<sup>2</sup> de bureaux + mezzanine 70 m<sup>2</sup>, étage 400 m<sup>2</sup> de bureaux déjà loués (baux commerciaux), bureaux climatisés, atelier chauffage gaz, alarme, parking, dispo décembre 2011  
**1 350 000 €**  
Mme Mira 04 94 10 87 80

## LOCATIONS

### - 70 m<sup>2</sup>

Bureau, tout équipé, zone franche urbaine  
Av. de Rome, Espace Vie, 83500 LA SEYNE  
**22 € TTC/m<sup>2</sup>**  
Mme Gharby 09 71 52 02 44

### - De 135 m<sup>2</sup> et jusqu'à 300 m<sup>2</sup>

Bureaux, climatisation, parkings privés et visiteurs, vidéosurveillance, portail électrique, espaces verts  
**A partir de 160 € /m<sup>2</sup>/an HT HC**  
Business Park des Playes, 83 500 LA SEYNE  
Business to Building 04 94 06 57 41 ou 06 18 95 45 74

### - 3 200 m<sup>2</sup> divisible à partir de 800 m<sup>2</sup>

Entrepôt, 2 quais de déchargement, parkings privés, vidéosurveillance, portail électrique, disponible en janvier 2012  
**A partir de 80 € /m<sup>2</sup>/an HT HC**  
Business Park des Playes, 83 500 LA SEYNE  
Business to Building 04 94 06 57 41 ou 06 18 95 45 74

### - 23 m<sup>2</sup>

Bureau équipé et meublé pour 2 ou 3 postes de travail, RDC, ZFU  
Centre d'affaires Monbur'o, 83500 LA SEYNE  
**608,50 € HT Charges comprises**,  
Mme de Bérail 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87

### - 14 m<sup>2</sup>

Bureau équipé et meublé pour 2 postes de travail, RDC ZFU, Centre d'affaires Monbur'o, 83500 LA SEYNE  
**453 € HT Charges comprises**  
Mme de Bérail 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87

### - 9 m<sup>2</sup>

Bureau équipé et meublé pour 1 poste de travail, RDC, ZFU  
Centre d'affaires Monbur'o, 83500 LA SEYNE  
**345 € HT Charges comprises**  
Mme de Bérail 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87

### - 9 m<sup>2</sup>

Bureau équipé et meublé pour 1 poste de travail, ZFU  
Centre d'affaires Monbur'o, 83500 LA SEYNE  
**325 € HT Charges comprises**  
Mme de Bérail 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87

### - Domiciliation d'entreprises

Centre d'Affaires Monbur'o, 83500 LA SEYNE  
**60 € HT / mois ou 150 € HT / Tri**  
Mme de Bérail 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87

### - 250 m<sup>2</sup>

Local comm. avec parking (à côté boulangerie Borea)  
Bd de Lery, 83140 SIX FOURS  
**3000 € /mois/HT**  
Agence Joly 04 94 10 28 66

### - 73- 78 - 81 - 86 - 116 - 209 - 320 - 640 m<sup>2</sup>

Bureaux neufs climatisés, possibilité de petit bâtiment indépendant, parkings privés, environnement de qualité, disponibilité immédiate  
L'Arboretum I & II, 83140 SIX-FOURS  
**165 € HT/HC/m<sup>2</sup>/an**  
DTZ Jean Thouard - B. Bemois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

### - 85 - 178 - 345 m<sup>2</sup>

Bureaux cloisonnés, climatisés, ascenseur, parkings privés, disponibilité immédiate  
TECHNOPOLE VAR MATIN, 83190 Ollioules  
**160 € HT/HC/m<sup>2</sup>/an**  
DTZ Jean Thouard - B. Bemois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

### - 70 m<sup>2</sup>

Bureaux cloisonnés en rez-de-chaussée, proches autoroute, parking  
PARC BUROTEL, 83140 Six-Fours  
**750 € HT/HC/mois**  
DTZ Jean Thouard - B. Bemois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

### - 245 m<sup>2</sup>

Entrepôt de 200 m<sup>2</sup> au sol avec 45 m<sup>2</sup> de mezzanine, bureaux et sanitaires, disponibilité : 01.01.12  
ZI de Camp Laurent, 83500 LA SEYNE  
**21 000 € HT/an**  
DTZ Jean Thouard - J.P. Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

### - 466 m<sup>2</sup>

Entrepôt de 466 m<sup>2</sup> dont 112 m<sup>2</sup> de bureaux cloisonnés avec sanitaires, 1 accès PL de plain-pied, dispo immédiate  
ZI de Camp Laurent, 83500 LA SEYNE  
**45 600 € HT/an**  
DTZ Jean Thouard - J.P. Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

### - 1500 m<sup>2</sup>

Projet de bureaux avec parkings, disponible 01.01.2013  
83500 LA SEYNE  
**168 € HT/HC/m<sup>2</sup>/an**  
DTZ Jean Thouard - J.P. Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

### - 345 m<sup>2</sup>

Local 2ème étage, TBE QUARTIER LERY sur axe passant avec ascenseur pkg commun  
**9 €/m<sup>2</sup> charges en sus, honoraires agence 10%**  
Loyer annuel + 150 € F.D  
Agence Papazian 04 94 10 58 19

### - 25 m<sup>2</sup>

Bureaux rue d'Helsinki 1er étage TBE climatisation réversible parking aisé  
**600 € charges en sus, honoraires agence 10%**  
Loyer annuel + 150 € F.D  
Agence Papazian 04 94 10 58 19

### - De 35 m<sup>2</sup> à 150 m<sup>2</sup>

Bureaux zone franche immeuble APOTHIKA divisibles et modulables dans immeuble de standing pkg privé  
**20 € / m<sup>2</sup> HT ch. en sus, honoraires agence 10%**  
Loyer annuel + 150 € F.D  
Agence Papazian 04 94 10 58 19

### - 162 m<sup>2</sup>

Divisibles en 2 lots, RDC, climatisation, parking, rue du Luxembourg zone franche TBE  
**16 € le m<sup>2</sup> HT ch. en sus, honoraires agence 10%**  
Loyer annuel + 150 € F.D  
Agence Papazian 04 94 10 58 19

### - 37 m<sup>2</sup>

Bureaux 2ème étage climatisé en ZFU, standing récent, balcon fumeurs, parking, salon d'accueil collectif, site sécurisé  
Bâtiment Apothika, 83500 LA SEYNE  
**16 € HT/HC/m<sup>2</sup>**  
M. Borel 06 85 10 34 09 - 04 94 29 05 02

### - 35 m<sup>2</sup>

Bureaux 1er étage climatisé en ZFU, standing récent, balcon fumeurs, parking, salon d'accueil collectif, site sécurisé  
Bâtiment Apothika, 83500 LA SEYNE  
**16 € HT/HC/m<sup>2</sup>**  
M. Borel 06 85 10 34 09 - 04 94 29 05 02

### - 115 m<sup>2</sup>

Bureaux 1er étage climatisé en ZFU, standing récent, balcon fumeurs, parking, salon d'accueil collectif, site sécurisé  
Bâtiment Apothika, 83500 LA SEYNE  
**16 € HT/HC/m<sup>2</sup>**  
M. Borel 06 85 10 34 09 - 04 94 29 05 02

### - 100 m<sup>2</sup>

Bureau, plein sud, open space  
Avenue de Copenhague, PARC DE SIGNES  
**650 € HT**  
Tanga Investment 06 92 04 53 53

### - 150 m<sup>2</sup>

Bureau,  
Avenue de Berlin, PARC DE SIGNES  
**1000 € HT en RDC et 120 € HT en étage**  
Tanga Investment 06 92 04 53 53

### - 300 m<sup>2</sup>

Bureau  
Avenue de Berlin, PARC DE SIGNES  
**2200 € HT en RDC + étage**,  
Tanga Investment 06 92 04 53 53

### - 325 m<sup>2</sup>

Entrepôt neuf, + 150 m<sup>2</sup> de bureau  
Avenue de Berlin, PARC DE SIGNES  
**2600 € HT**  
Tanga Investment 06 92 04 53 53

### - 400 m<sup>2</sup>

Entrepôt,  
Allée des Jacarandas, PARC DE SIGNES  
**2200 € HT**  
Tanga Investment 06 92 04 53 53

### - 35 m<sup>2</sup>

Bureau en ZFU, 1er étage, climatisation, alarme, parking  
83500 LA SEYNE  
**650 € HT/mois charges comprises**  
Mme Mira 04 94 10 87 80